

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 20-2018

-Séance publique -

Le Mercredi 09 janvier 2019 à 10 heures, il sera procédé dans les locaux de la société Casablanca Prestations Unité Casablanca Environnement sis à 14, Avenue Mers Sultan 5^{ème} Etage, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix et ayant pour objet :

ACHAT DE DIVERS PRODUITS RATICIDES ET LARVICIDES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES VECTEURS DE MALADIES ET NUISIBLES DANS LA COMMUNE DE CASABLANCA

En deux lots :

Lot 1 : Raticide patte fraîche à base de floucomafène 0,005 %

Lot 2 : Larvicide comprimés à base de pyriproxifène 0,5 %.

Pour le compte de la commune de Casablanca

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au niveau de la BU Casablanca Environnement de Casablanca Prestations. Comme il peut être téléchargé sur les sites web aux adresses suivantes :

www.casaprestations.ma

www.marchespublics.gov.ma

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

○ **Lot 1** : 10 000,00 DHS (Dix Mille Dirhams)

○ **Lot 2** : 3 600,00 DHS (trois Mille Six Cent Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de :

○ **Lot 1** : 505 000,00 DHS (cinq cent cinq mille Dirhams) toutes taxes comprises ;

○ **Lot 2** : 183 000,00 DHS (cent quatre-vingt-trois mille Dirhams) toutes taxes comprises ;

- l'obligation de fourniture des échantillons.

1/ Les Fournisseurs doivent déposer un échantillon de chaque produit proposé au service de CASA ENVIRONNEMENT ;

2/ Les échantillons doivent être présentés dans leur emballage d'origine hermétiquement fermé. S'ils sont retenus par la commission technique, seront gardés comme témoin pour les comparer avec les produits livrés.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29, 30 et 32 du règlement des marchés de Casablanca Prestations (<http://www.casaprestations.ma/fr/reglement-des-marches/>) ;

- Les concurrents peuvent :

○ Soit déposer contre récépissé, leurs plis, à l'adresse de la BU Casablanca Environnement de Casablanca prestations ;

○ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de la BU Casablanca Environnement précité ;

○ Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission des appels d'offre au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- Le dossier à fournir par les concurrents doit être constitué conformément aux articles du règlement de consultation.